

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Catégorie :	Source de la saisine : Région.	
Décision n° 2021-09		
Date de validation officielle : 13/04/2021	Objet : AVIS Volets diagnostic de la Stratégie Régionale de la Biodiversité (version avril 2021) et enjeux	Vote Votes autorisés : 31 Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

La stratégie régionale de biodiversité (SRB) est inscrite dans la loi depuis la Loi biodiversité de 2016, la stratégie européenne en faveur de la biodiversité a été lancée en 2020 et la stratégie nationale qui s'articulera avec les SRB est en préparation.

La présentation des objectifs et l'examen du programme d'action de la SRB auprès du CSRPN est planifié fin 2021, début 2022.

Pour faire suite aux précédents examens en CSRPN, l'ARB-NA a réalisé un suivi rigoureux des remarques du CSRPN.

L'ARB-NA présente les dernières contributions au diagnostic et les 24 enjeux ainsi que la concertation qui débutera à l'automne.

Les échanges et les débats ont abordé les points suivants :

- la place des décideurs dans la SRB : ils sont identifiés dans différents enjeux (cohérence actions publiques, formations des élus...). Cependant, en termes de présentation, il faudrait identifier plus clairement l'importance de leur implication au niveau des enjeux (actuellement plutôt citer dans les précisions),
- le comblement des lacunes de connaissance ne doit pas reposer uniquement sur les outils de science participative qui n'enrichiront que les taxons déjà connus. Le besoin de formation de spécialistes est identifié (cf. l'enjeu « Monté en expertise des acteurs de la biodiversité »)
- les listes d'espèces floristiques régionales protégées sont obsolètes et sont à actualiser au regard de l'amélioration des connaissances de ces dernières années et de la fusion des régions,
- l'évaluation de la précédente stratégie nationale a mis en avant sa faible influence sur les différents secteurs d'activités. Il convient d'analyser cette évaluation pour prendre en compte les conclusions dans l'élaboration de la SRB. Pour plus d'efficacité, le besoin de transversalité dans les actions est identifié (cf. thématique « Action publique »), la déclinaison sous forme d'actions sera importante (objet de la phase 2) et est à croiser avec des outils coercitifs.
- l'absence de cohérence entre les zonages de biodiversité et l'urbanisation. Pour les documents qui seront élaborés à l'avenir, l'enjeu est identifié dans la SRB. Cependant, l'incohérence des documents déjà existants n'est pas traitée. L'évaluation de la qualité des documents d'urbanisme existants avec les enjeux de biodiversité est donc à prévoir et à prioriser,
- la contradiction dans les financements publics est rappelée avec l'exemple du financement de sérateurs hydrauliques.

Le Président propose au vote un avis favorable avec remarques.

Votants : 31 - Pour : 31 ; contre : 0 ; Abstention : 0.

Décision du CSRPN N-A

**Le CSRPN N-A, réuni en séance plénière, formule à l'unanimité un avis favorable avec remarques
Les remarques portent sur l'importance d'afficher l'implication des décideurs dans les enjeux de la**

SRB, l'obsolescence des listes d'espèces protégées au niveau régional à actualiser, la prise en compte des conclusions de l'évaluation de la stratégie nationale afin de proposer des actions efficaces, l'évaluation de la cohérence des documents d'urbanisme existants vis-à-vis des enjeux de biodiversité connus et l'indispensable cohérence des financements publics.

Le Président du CSRPN N-A

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be 'L. Chabrol'.

Laurent CHABROL